ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Communiqué de presse
20 janvier 2022

Etalement des PGE : Lionel CANESI se félicite de l'évolution des dispositifs d'aide aux entreprises

Le Gouvernement a signé hier midi, avec l'Ordre des experts-comptables et la Fédération bancaire française, un accord de place permettant aux TPE en difficulté de pouvoir obtenir un étalement de leur prêt garanti par l'Etat (PGE).

Ce nouveau dispositif était réclamé par les experts-comptables depuis janvier 2021, lors de la remise au ministre de l'Economie de 50 propositions pour la relance de l'économie, et permettra d'accompagner correctement les TPE en cette période de reprise économique.

Concrètement, les experts-comptables élargissent leur dispositif de soutien « Business Story Prévention ». Les entreprises qui n'ont pas encore la chance de bénéficier de l'accompagnement d'un expert-comptable pourront gratuitement :

- réaliser un diagnostic de prévention des difficultés pour limiter les défaillances et garantir la relance économique ;
- obtenir l'attestation nécessaire, selon leur situation, à l'étalement de leur PGE (prêt garanti par l'Etat).

Depuis le début de la crise, les experts-comptables, véritables économistes du quotidien, soutiennent les entreprises pour les aider à passer cette crise.

« La relance de l'économie française est une cause nationale dans laquelle les experts-comptables veulent prendre toute leur part. Il faut accompagner au mieux les chef-fe-s d'entreprise dans cette période charnière» Lionel CANESI

Contact presse Valentin GUENANEN
vguenanen@cs.experts-comptables.org / 06.11.78.12.73